



Conseil économique et social

Distr. générale
2 août 2018

Session de 2018

Point 15 de l'ordre du jour

Résolution adoptée par le Conseil économique et social le 24 juillet 2018

[sur recommandation de la Commission économique pour l'Afrique
(E/2018/15/Add.1)]

2018/24. Lieu de la cinquante-deuxième session de la Commission économique pour l'Afrique

Le Conseil économique et social,

Prenant note de la décision A (LI), prise le 15 mai 2018 par la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique, par laquelle la Conférence a décidé de tenir sa cinquante-deuxième session au Maroc en 2019,

Approuve la décision de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique de tenir sa cinquante-deuxième session au Maroc en 2019.

*51^e séance plénière
24 juillet 2018*

